

CALENDRIER DES EXAMENS L3 DROIT SESSION 2

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Salles</u>
Mardi 11 juin 2024	8h00 à 10h00	Procédure pénale (ORAL)	Salle P : 22
	10h00 à 12h00	Droit des biens (ORAL)	
Mercredi 12 juin 2024	9h00 à 11h00 + TT	Droit des sociétés	Amphi 120 A
Jeudi 13 juin 2024	13h30 à 15h30 + TT	Droit & libertés fondamentales	Amphi 300
Vendredi 14 juin 2024	8h00 à 10h00	Anthropologie du droit (ORAL)	Salle P : 25
	10h00 à 12h00	Histoire des idées politiques (ORAL)	
	13h00 à 15h00	Histoire de l'état et de l'administration (ORAL)	
Lundi 17 juin 2024	13h30 à 16h30 + TT	Contrat spéciaux II	Amphi 500
Mardi 18 juin 2024	10h00 à 13h30	Droit des affaires (ORAL)	Salle P : 25
Mercredi 19 juin 2024	13h30 à 16h30 + TT	Système juridique de l'Union europ.	Amphi 350
Jeudi 20 juin 2024	13h30 à 16h30 + TT	Contrat spéciaux I	Amphi 250
Vendredi 21 juin 2024	10h00 à 12h00	Communication & médias	Salle P : 25
Lundi 24 juin 2024	11h00 à 12h00 + TT	Droit du travail II	Salle P : 23
	13h30 à 16h30 + TT	Droit du travail I	Salle P : 25

Le Tampon, le 28 mai 2024

La Responsable Pédagogique



Il leur est rappelé toutefois que :

- les dates, salles et horaires peuvent être modifiés en cas de force majeure.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION